L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e SÉRIE)
N° 22. — 2 JUIN 1960

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le chanoine Lemaître. — II. Les Cadets de l'Alcazar. — III. Second centenaire de Rouget de Lisle. — IV. Dans l'orbe de Vénus. — V. Pie VII à Savone. — VI. Première demeure de S. Paul à Rome. — VII. A propos de l'anti-matière. — VIII. L'intérêt de la Lune en cosmogonie. — IX. Le sort des juges et du bourreau de Jeanne d'Arc. — X. Le Pari d'Albert Camus. — XI. Le socialisme en question. — XII. Qu'est la papauté ?

I

Le chanoine Lemaître

Il nous est arrivé plus d'une fois, ici même, de parler des travaux de M. le chanoine Georges Lemaître, surtout dans le domaine de l'astronomie, où il passe pour un des plus pénétrants théoriciens. Ce qui nous amène à le citer de nouveau, c'est l'article paru dans l'*Osservatore romano* (édition hebdomadaire française, du 8 avril 1960), sous le titre suivant : *M. le chanoine Georges Lemaître, Président de l'Académie pontificale des Sciences* (sans signature).

Georges Lemaître est professeur ordinaire de Méthodologie mathématique et d'Histoire des Sciences physiques et mathématiques, à l'Université catholique de Louvain. Il naquit à Charleroi, le 17 juillet 1894. Il fit ses études au collège du Sacré-Cœur, à Charleroi. Puis pendant trois ans, il suit les cours de l'Ecole civile des Mines. En 1914, il part comme volontaire, dans l'infanterie, puis dans l'artillerie. Après la guerre, il achève ses études à l'Université de Louvain, où il obtient les grades de bachelier en philosophie thomiste et de docteur en sciences physiques et mathématiques. Le voici alors au Grand séminaire de Malines et il est ordonné prêtre en septembre 1923. Dans les années suivantes, il voyage pour de plus hautes études, à Cambridge, aux U. S. A., et il obtient le titre de Docteur en Physique, à l'Université technologique du Massachussets. En 1926, il est nommé chargé de cours, puis en 1927, professeur ordinaire à l'Université de Louvain.

Ses travaux, dès lors, attirent l'attention des savants. Sa renommée devient mondiale. Les problèmes les plus difficiles et les plus importants de la science contemporaine sont abordés par lui. théorie de la relativité de Einstein, théorie des quanta de Planck, expansion de l'univers, formation des nébuleuses, radiations cosmiques, etc. Les titres de ses rapports sont parfois énigmatiques pour les non-initiés, comme par exemple son travail publié par l'Académie pontificale des Sciences, avec ce titre : « Les quaternions et l'espace elliptique ».

Mais ce qui a fondé plus que tout le reste la réputation du chanoine Lemaître, c'est ce qu'on appelle « *l'hypothèse de l'atome primitif* ». On sait en gros de quoi il s'agit. D'après le chanoine Lemaître, l'énergie totale de l'univers se trouvait concentrée en un unique « quantum », c'est-à-dire en un seul « paquet d'énergie », qui ne peut se concevoir que comme un noyau atomique. Cet atome primitif a éclaté. Les morceaux de l'atome initial sont partis dans toutes les directions et ils courent encore. C'est ce qui explique l'expression « univers en expansion ». Les mondes les plus lointains sont ceux qui sont partis les premiers et qui avaient la vitesse la plus grande. Cette vitesse étant connue et la distance parcourue aussi — en gros toujours — il est possible de chiffrer la date de l'éclatement de l'atome primitif. Tout récemment (5 mai, p. 282), nous avons rapporté le doute qui a surgi dans les esprits, lorsqu'un astronome américain a déclaré qu'on croyait avoir découvert, dans notre galaxie, un groupe d'étoiles datant de 24 milliards d'années. Cela aurait pour conséquence d'infirmer une part des savants calculs de M. Lemaître. Mais il est clair que toutes ces questions cosmogoniques ne sont encore peuplées que d'hypothèses, et celle de Lemaître compte toujours parmi les plus séduisantes. Il a, nous dit l'*Osservatore*, « récemment publié un livre d'un grand intérêt scientifique, par la hardiesse de conception et la manière dont il a été traité du point de vue technique. » Le journal ne nous dit pas malheureusement le titre, ni le sujet de ce livre. Les honneurs académiques ont plu en abondance sur la tête de l'illustre mathématicien, que la revue *Scientific American* rangeait récemment dans le nombre des quatre ou cinq plus grands génies mathématiques de ce temps. Il a reçu la médaille Mendel du « Villanova College », le titre de docteur « honoris causa » de l'Université Mc Gil de Montréal, le prix Francqui, etc. Il est membre de l'Académie royale de Belgique, décoré de la Croix de guerre belge et de l'Ordre de Léopold, chanoine honoraire du chapitre métropolitain de Malines. Membre actif de l'Académie des Sciences pontificale, à Rome, il a toujours pris part aux Sessions plénières qui réunissent à la « Casina » de Pie VI, dans les jardins du Vatican, les académiciens épars dans toute la chrétienté. Il avait été choisi, comme membre de cette Académie par Pie XI, dès le jour de sa fondation, le 28 octobre 1936, et il était ainsi du nombre des soixante premiers académiciens pontificaux, élus personnellement par le grand

pontife. Il en est aujourd'hui le président. C'est incontestablement l'un des grands noms de la science actuellement.

II

Les cadets de l'Alcazar

Certains faits d'armes se situent au-dessus des querelles de partis et méritent le respect et l'admiration des hommes. Tel est le cas de l'exploit des *Cadets de l'Alcazar,* en 1936. C'est Jacques Mayran qui nous en parle dans *Historia* (n° 161). L'affaire débute le 18 juillet. Le Front populaire gouverne l'Espagne. L'assassinat du député monarchiste Calvo Sotelo a provoqué le soulèvement du général Franco, contre le gouvernement. Le général a quitté les Canaries où il était relégué ; il arrive en avion au Maroc et se prépare à franchir le détroit de Gibraltar avec ses légionnaires. A Tolède, comme dans toute l'Espagne, les esprits sont divisés. Les rixes sont quotidiennes dans les rues. L'Ecole des cadets où élèves-officiers, à l'Alcazar, est commandée par le colonel Moscardo. Le 18 juillet 1936 il reçoit l'ordre de se faire livrer d'urgence un million de cartouches qui se trouvent à la fabrique d'armes de Tolède et de les diriger sur Madrid. Il ignorait l'existence de ce stock. Il se hâte d'en prendre livraison, mais au lieu de l'envoyer à Madrid, il le fait transporter à l'Alcazar, avec tout ce qu'il trouve de vivres. Le ministre entre en fureur devant cette rébellion ouverte contre le gouvernement populaire. Moscardo se prépare à subir un siège. Mais il a bon espoir. Franco a débarqué en Espagne et marche sur la capitale. Tolède est sur sa route. Une autre armée nationaliste, celle du général Mola vient du nord. Avec ses cadets et environ 800 gardes hostiles au régime, Moscardo compte bien résister à tous les assauts jusqu'à l'arrivée des secours. Contre lui, le général Riquelme a reçu l'ordre de s'emparer de la citadelle. Le ministre de la Guerre envoie par téléphone une dernière sommation :

— Votre résistance ne sert à rien, dit-il à Moscardo. Nous vous aurons par les armes ou par la famine : rendez-vous !...

— Jamais !

L'Alcazar est donc investi. Madrid envoie des tanks, des canons, des mitrailleuses. Le chef des milices rouges, un dur, a inventé un moyen rapide de forcer Moscardo à se rendre. Alors se déroule un épisode cornélien.

— Le chef de la milice : « J'exige la reddition immédiate de l'Alcazar et je vous donne un délai de dix minutes. Je veux que vous sachiez que, si vous ne le faites pas, je fais fusiller votre fils Luis qui est tombé en mon pouvoir... Pour vous prouver que je dis vrai, votre fils est à l'appareil et va vous parler...

— Luis Moscardo : « Papa... »

— Qu'y a-t-il, mon fils ?

— « Rien. Ils disent seulement qu'ils vont me fusiller, si tu ne rends pas l'Alcazar !... »

— « Eh bien ! recommande ton âme à Dieu, crie *Vive l'Espagne*, et meurs comme un patriote !... »

— « Je t'embrasse très fort, papa !... »

— « Je t'embrasse très fort, mon fils !... »

Puis s'adressant au chef de la milice, Moscardo ajoute :

— « Vous pouvez supprimer le délai de dix minutes que vous m'avez donné. L'Alcazar ne se rendra jamais !... »

Les deux fils du colonel sont entraînés dans les rues. Le plus jeune n'a que quatorze ans. Un milicien grommelle : « Nous tuons des hommes, mais non des enfants » et il lui rend la liberté. L'aîné, Luis, qui a vingt ans, dit adieu à son frère et marche bravement à la mort, il crie *Vive l'Espagne* et tombe, criblé de balles !

A l'Alcazar, la défense s'organise. On monte un moulin de fortune avec un moteur de motocyclette, on pourra moudre le grain. Il y a 250 mules à l'écurie et des chevaux qui fourniront la viande de boucherie. Il y a même un pur-sang qui échappera à la mort. En revanche, on n'a pas de lumière. On fabrique des chandelles à la graisse de cheval et elles répandent une odeur affreuse. Ce sera à la lumière de ces chandelles que les chirurgiens, aidés de quelques religieuses de S. Vincent-de-Paul, opèreront les blessés, dans les caves transformées en hôpital.

Dès le 29 juillet, les gouvernementaux annoncent la reddition de l'Alcazar. Mais c'est un mensonge. Toutes les attaques restent vaines. Les menaces les plus effroyables sont adressées aux assiégés :

— « Si vous ne vous rendez pas, nous vous crèverons les yeux, nous vous écorcherons vifs ! Vous serez vaincus, pas un de vous ne sortira vivant !... »

A partir du 14 août, les pièces de 105 arrivées de Madrid bombardent la forteresse. Pour maintenir l'espoir, Moscardo fait ronéotyper un petit journal où il annonce les nouvelles arrivées par T.S.F. Il fait suivre pas à pas les étapes de Franco qui avance à marches forcées. Justement, le 14 août, Franco a fait sa jonction, à Badajoz, avec Mola. On compte les jours et les heures à l'Alcazar. Il y a chaque jour des blessés, qu'il faut opérer sans anesthésie, car le chloroforme manque. Les aliments sont rationnés. Les femmes, quand elles ne sont pas auprès des blessés, sont en prière devant un autel improvisé. De temps en temps, les avions de Franco survolent la citadelle et envoient des vivres qui ne tombent pas toujours où il faudrait. Cependant quelques boîtes de lait condensé arrivent à bon port. Bonne aubaine, car deux enfants sont nés pendant le siège. Car en dehors des soldats, il y a des civils et des femmes et des enfants, à l'Alcazar, environ 2000 personnes. Le 9 septembre, vers 10 heures du matin, le feu cesse de part et d'autre. Le commandant Rojo, de la milice, se présente seul et sans armes. Deux cadets vont le recevoir. On lui bande les yeux, et on le conduit à Moscardo. Les deux hommes discutent pendant plus d'une heure. Moscardo ne veut pas entendre parler de capitulation. Rojo le conjure de laisser sortir au moins les femmes et les enfants, car on va faire sauter la forteresse.

— « Elles ne veulent pas nous quitter, répond le colonel... Si vous voulez faire quelque chose pour nous, envoyez-nous un prêtre !... »

Rojo se retire navré. Mais un prêtre, dom Camarasa, chanoine de Madrid, se présente à l'Alcazar, le 11 septembre, et le feu est suspendu pour le recevoir. Il dit la messe, il confesse et communie

les assiégés, il donne l'extrême-onction et baptise les nouveau-nés. Avant de repartir, il tente de fléchir Moscardo. Celui-ci lui demande de lui préciser les conditions d'une capitulation. Le chanoine répond de manière vague :

— « *J'espère* une conduite humaine !... »

C'est tout ce qu'il peut dire. Il insiste pour qu'on fasse sortir femmes et enfants.

— « Amène-nous une femme ici, la première que tu trouveras », dit Moscardo à un soldat.

— « Le gouvernement de Madrid, explique le chanoine, accordera la vie sauve aux civils qui sortiront aujourd'hui de la forteresse. En cas de refus cependant, tous les occupants seront passés par les armes, à moins qu'ils n'aient été déjà ensevelis sous les décombres... »

— « Si Dieu le veut, répond la femme, Il nous sauvera. Les femmes de l'Alcazar ne quitteront pas la citadelle et si les hommes meurent, elles prendront les armes !... »

Le siège va donc redoubler de violence. La fameuse place Zocodover, au-dessous de la forteresse, n'est plus qu'un amas de ruines. Un déserteur, le lieutenant Barientos, trouve moyen de s'enfuir et il va peindre la situation des assiégés sous des couleurs si sombres, que les miliciens se croient sûrs de la victoire. Leurs sapeurs creusent des mines, pour faire sauter la citadelle. Leurs perforeuses font entendre des bruits lugubres. La ville est désertée par les habitants des quartiers les plus proches de l'Alcazar. Le 18 septembre, un fracas épouvantable éclate. La mine vient d'exploser. Les miliciens se jettent à l'assaut, dans la conviction qu'il n'y a plus qu'à prendre possession des débris de l'Alcazar. Mais devant eux, les cadets surgissent encore et lancent leurs grenades à la volée sur les assaillants. Au bout de quelques heures de rude bataille, ceux-ci sont contraints de renoncer. De Madrid arrive l'ordre d'arroser d'essence tout ce qui reste de la citadelle et d'y mettre le feu. L'ordre est exécuté, l'essence jaillit de puissantes pompes. Mais les cadets surgissent de nouveau, arrachent le tuyau et le dirigent sur les miliciens déconcertés. Pendant ce temps, Franco marche toujours. Ses avions lancent encore des vivres. On apprend à l'Alcazar qu'une colonne de secours est proche. De Madrid, le chef du gouvernement en personne, Largo Caballero, vient à Tolède ordonner l'assaut suprême. Le feu redouble d'intensité. Des tours de la citadelle s'écroulent. Le 23 septembre enfin, l'assaut est donné. Les cadets contre-attaquent et refoulent les assaillants. Le 26 septembre au soir, la colonne franquiste du général Varela parvient aux portes de Tolède. Elle coupe les communications avec Madrid. Bientôt les miliciens sont attaqués sur deux fronts, par Varela à l'arrière, par les cadets à l'avant. Vers la fin de la journée, ils jugent la partie désespérée et quittent la ville.

« Le miracle est enfin accompli à l'Alcazar. Les portes s'ouvrent toutes grandes devant les femmes, les vieillards, les enfants. Hirsutes et loqueteux, les malheureux sortent enfin des sous-sols où ils ont vécu soixante-dix interminables journées. Ils s'avancent, dans la nuit noire, titubant de fatigue, mais le cœur exalté, embrassant leurs libérateurs et criant « Vive l'Espagne !... »

Le lendemain, Moscardo reçoit le général Varela, il se met au garde-à-vous et salue son chef de ces mots d'une sobiété bien espagnole :

— « Ici, rien à signaler, mon général !... »

Franco survient peu après. Il réunit les héros et leur dit :

— « Défenseurs de l'Alcazar, vous êtes l'honneur de l'Espagne. Le vieil Alcazar qui a formé des générations d'officiers est détruit, mais nous le reconstruirons. Et vous servirez de modèles à l'Espagne qui, elle, va reconstruire un empire !... »

Devant la vieille forteresse, en face de la statue de Charles-Quint, jeté à bas de son socle, par les miliciens, Franco a donné l'accolade à Moscardo encadré de ses cadets. Tous ils sont dignes de la vieille Espagne, résumée dans cette inscription de la statue de Charles-Quint :

— « *Si, dans le combat, vous voyez tomber mon cheval et mon étendard, vous relèverez d'abord l'étendard et moi ensuite !...* »

III

Second centenaire de Rouget de Lisle

Le jeudi 10 mai 1760 Rouget de Lisle est né — par hasard du reste — à Lons-le-Saunier. André Castelot évoque son souvenir dans *Historia*, n° 162. Son père, avocat au Parlement, a imaginé de s'appeler de Lisle, pour que son fils puisse entrer à l'Ecole militaire. Il y entre, en effet, et il y est très mal noté. Il en sort officier tout de même, et il traîne une carrière médiocre, en diverses garnisons. Plus que son service, il aime les vers, il compose des romances, même une Ode : *Dieu conserve le Roi*. Ce futur auteur d'un hymne républicain est fervent royaliste et il le restera.

En 1792, il est nommé capitaine et vient en garnison à Strasbourg. Or, le mardi 24 avril de cette même année, un cortège militaire avait parcouru la ville. Le maire Dietrich, ceint de son écharpe tricolore, avait donné lecture, à tous les carrefours, de la déclaration de guerre du roi Louis XVI au « roi de Bohême et de Hongrie », c'est-à-dire l'Empereur, neveu de Marie-Antoinette. On avait posé partout une affiche devant laquelle le public s'écrasait. Elle contenait ces mots, dont plusieurs allaient figurer dans ce qu'on appellerait la *Marseillaise :*

« Aux armes, citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé ; le signal est donné ! Aux armes ! Il faut combattre, vaincre ou mourir ! Aux armes, citoyens ! ...Marchons ! Soyons libres jusqu'au dernier soupir et que nos vœux soient constamment pour la félicité de la patrie et le bonheur de tout le genre humain. »

Le capitaine Rouget de l'Isle, ou de Lisle, a lu, lui aussi, ces lignes enflammées et elles vont lui trotter dans la tête. Au soir du même jour, il était invité, avec d'autres notabilités militaires et civiles, à une réception à l'hôtel de la Chancellerie, par le maire de Strasbourg. Kellerman, qui, du reste, ne put y venir, on ne sait pourquoi, avait alerté le capitaine Rouget, pour lui demander « un morceau inédit ». Et le « cher capitaine », comme l'appelait Kellerman, avait composé une bluette parfaitement insignifiante. Mais, une fois au banquet du maire, il la sent si insipide qu'il n'ose la lire. Et voici qu'il rentre chez lui, vers une heure du matin, très

excité. Il a un peu de honte de n'avoir rien pu dire qui fût en harmonie avec les circonstances — on disait alors : analogue aux circonstances. Ce faiseur de « petits vers » et auteur de fades romances, est touché par l'aile de la muse. Il se souvient de l'affiche qu'il a lue dans la rue. Il ne peut trouver le sommeil et il compose un chant inédit, qui commence par ces mots : « *Allons, enfants de la Patrie !...* » Puis il prend son violon, et il essaie de mettre un « air » sur les paroles :

— « Les paroles me venaient avec l'air, écrira-t-il plus tard. Mon émotion était au comble ; j'étais comme agité d'une fièvre ardente : une abondante sueur ruisselait sur mon front ; puis je m'attendrissais ; puis enfin des pleurs me coupaient la voix !... »

Enfin, il peut s'endormir un instant. A six heures du matin, il s'éveille. Il relit ce qu'il a écrit et composé, puis, rapidement, prend son uniforme, son violon et sa partition, puis il court chez un ami, le lieutenant Masclet.

— « La proposition de Dietrich, lui dit-il, m'a empêché de dormir cette nuit. Je l'ai employée à essayer une ébauche de son chant de guerre, même à le mettre en musique ; lis et dis-moi ce que tu en penses ; je te le chanterai ensuite... »

Masclet lit. Il approuve. Il dira même plus tard « avec enthousiasme ». Il fait une observation et les deux amis retouchent ensemble deux vers. A sept heures du matin, Rouget de Lisle arrive chez Dietrich, qu'il trouve en train de bêcher ses salades.

— « Montons au salon, dit le maire, que j'essaie l'air sur le clavecin... »

Aussitôt fait. Le maire est ravi. Il réveille sa femme.

— « J'ai une nouvelle chanson à te faire écouter. »

Elle est conquise à son tour :

— « C'est fort entraînant, dit-elle, et d'une certaine originalité. C'est du Glück, en mieux, plus vif et plus alerte... »

Les deux époux décident de rappeler pour le même soir tous les invités de la veille, en leur disant qu'on a quelque chose d'important à leur communiquer.

Le dîner a lieu, au soir du 25 avril.

Accompagné par Rouget au violon, et par une dame au clavecin, Dietrich chante pour la première fois ce qu'il appelle : le *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin*. Tous les assistants trouvent cela « charmant », sans se douter de l'avenir réservé à cette composition. Dès le lendemain, Mme Dietrich met « son talent d'orchestration en jeu ». Elle compose toutes les partitions. La musique de la Garde nationale apprend le morceau et on le joue, le dimanche 29, pour un défilé. On constate que le morceau inédit « fait bomber le torse et marteler le pas » aux hommes. Un d'eux murmure :

— « Qu'est-ce donc que ce diable d'air là, on dirait qu'il a des moustaches !... »

Quelques mois s'écoulent. En septembre 1792, non loin de Ribeauvillé, un voyageur que guide un jeune garçon est en marche, dans la montagne. Et le garçon, soudain, chante « Allons, enfants de la Patrie ! »

— « Que chantes-tu là, lui dit le voyageur.

— « Ce que je chante ? Tiens, *La Marseillaise*, pardi ! vous ne connaissez pas cette chanson-là ? Tout le monde la sait par cœur ! »

— « Si, si je la connais ; je la sais par cœur, moi aussi ; mais cette chanson-là, faite à Strasbourg, pourquoi l'appelles-tu *La Marseillaise ?*

— « Elle n'est pas de Strasbourg : ce sont les Marseillais qui l'ont composée et apportée à Paris ; je les y ai vus, avec leurs bonnets rouges, et je les ai assez entendus chanter leurs couplets...

— Eh bien ! chante-moi *La Marseillaise !...* »

On l'a deviné : le voyageur était Rouget de Lisle. Il a quitté Strasbourg, dans l'intervalle et ne sait rien du sort triomphal de son chant. On ignore encore comment et par qui il était arrivé à Marseille. Mais la chose est acquise désormais. Le *Chant de Guerre* de Rouget de Lisle et du maire Dietrich a trouvé un nom qu'il ne perdra plus.

Le destin de ce chant suivra les péripéties politiques de la France. Rouget de Lisle, avons-nous dit, est resté royaliste. A la mort de Louis XVI, il est considéré comme si tiède, qu'il est jeté en prison, le 18 septembre 1793. Il ne sera délivré que par *Thermidor*. Sous le Directoire, les Muscadins professent l'horreur de la *Marseillaise* qui a trop souvent retenti autour de l'échafaud. Durant tout le Consulat, elle est peu jouée. Sous l'Empire, elle est proscrite. En 1814, Rouget de Lisle fait des vers en l'honneur du Roi, et même du tsar Alexandre. Mais cela ne lui vaut pas le moindre avantage matériel. Il a un frère, qui est devenu général. Et un jour que le comte d'Artois s'étonne qu'il ne soit encore que général de brigade, il réplique :

— « Ah ! monseigneur, c'est que j'ai une nièce qui m'a causé bien du tort ! »

Cette « nièce », c'est la fille de son frère, *La Marseillaise*. Le pauvre poète trouve enfin une maigre place. Chez des amis, qui le fêtent, au début de l'hiver 1823, et qui lui rappellent son *Chant de guerre*, il dit, avec tristesse :

— Ah ! ma bluette, cette misère !

La Révolution de 1830 remet cette « bluette » à l'honneur. Mais cela ne dure pas. Sans doute, Rouget est créé officier de la Légion d'honneur, mais comme on constate qu'il n'était pas chevalier, on le rétrograde pour qu'il le soit ! Il fut sans doute le seul Français *rétrogradé* dans la Légion d'honneur !

En juin 1836, il habite Choisy. On le rencontre qui se promène à petits pas, appuyé sur une canne :

— « J'ai fait chanter le monde, dit-il mélancoliquement, et maintenant je vais mourir... »

Il s'alite en effet. Le samedi 25 juin, il entre en agonie. Ses amis l'entourent et veillent pour qu'on fasse silence autour de lui. Mais le docteur qui le voit oppressé, le dimanche 26, fait ouvrir la fenêtre. Et soudain, on entend dans la campagne, des voix qui montent. C'est un chant : — « *Allons, enfants de la Patrie !...* »

Ce sont des conscrits qui passent, sans se douter que l'auteur du chant est là qui agonise. Autour de lui, les assistants ont la gorge serrée par l'émotion. Et quand retentit le refrain : — « *Aux armes, citoyens, formez vos bataillons !...* » Rouget de

Lisle se soulève à demi, murmure le mot : *Strasbourg !* et il rend l'âme. On l'enterra à Choisy, et il fut, selon un mot de Lenôtre, « drapé » dans sa *Marseillaise !* Il avait 76 ans.

IV
Dans l'orbe de Vénus

Avec le titre qu'on vient de lire, nous revenons à cette science prestigieuse en formation, qui se nomme l'astronomie. Nous y revenons avec *La Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1960, et avec René Sudre, sous le titre indiqué. Comme nous avons déjà dit, dans une précédente Causerie, que l'une des grosses difficultés de nos voyages interplanétaires est le fait que les planètes Mars et Vénus ne tournent pas autour du soleil dans le même plan que la Terre, nous n'aurons pas à insister ici sur ce point, que René Sudre souligne également. Mais nous prendrons dans son étude un certain nombre de constatations intéressantes sur les résultats obtenus jusqu'ici par les satellites artificiels et les fusées ou missiles.

Il est certain que « l'œuvre scientifique de ces missiles, plus ou moins éphémères, est très fructueuse ». Depuis trois ans, on a lancé plus d'une centaine de fusées exploratrices. On a ainsi connu l'existence de la double ceinture de radiations autour de notre globe. On a d'autre part, obtenu des photographies et des spectrographies plus pures du soleil et des astres. Les six fusées, qui furent lancées d'un navire se trouvant dans le Pacifique, pendant l'éclipse solaire d'octobre 1958, ont renseigné sur le spectre ultraviolet du soleil et nous ont appris que l'émission des rayons X était bien plus forte sur les bords du disque qu'au centre. Des phénomènes encore inexpliqués ont été découverts dans certaines étoiles. Et ici René Sudre fait une observation de grande valeur :

« Au fond, dit-il, les fusées astronomiques, à des altitudes de 250 à 300 km sont plus immédiatement utiles que les ambitieux véhicules interplanétaires, qui relèvent plus du goût de l'aventure que du besoin de connaissances. »

De fait, les deux premiers planétoïdes de l'an dernier, américain et russe, furent en somme des erreurs de tir, car on visait la lune et on a lancé des satellites solaires.

C'est que l'attraction terrestre ne peut être éludée. Il faut donc y échapper d'abord. On ne e peut qu'avec une vitesse initiale de 11.800 mètres par seconde au niveau de la mer. A cette première vitesse, la rotation terrestre ajoute près de 30 km par seconde. Si l'on ne dépasse pas en tout 42 km à la seconde, on reste dans le système solaire. Si on dépasse cette vitesse et si l'on atteint environ 46 km 65 par seconde (y compris l'impulsion terrestre) on peut faire évader le missile vers l'infini et le faire échapper à l'attraction solaire. Mais on ne voit pas actuellement à quoi servirait une telle évasion. L'exploration du système planétaire est déjà une entreprise presque surhumaine.

Ce qui semble acquis maintenant, c'est que pour atteindre la lune, et surtout pour y « alunir » avec la douceur nécessaire, il faudra des projectiles télécommandés par des ondes hertziennes. On ne se figure pas le degré de précision indispensable pour atteindre la lune, en effet. A plus forte raison pour aller dans les planètes Mars ou Vénus. Une erreur d'un ou deux mètres par seconde, dans la vitesse initiale, ou dans le calcul de la trajectoire ferait manquer l'entreprise. Au lieu d' « alunir » on tournerait autour de la Lune, ou on irait au delà vers le soleil. Au contraire un guidage par ondes hertziennes doit assurer le succès.

En ce qui regarde la photographie de l'autre côté de la Lune, il est considéré comme certain par les spécialistes que les Russes ont exagéré leur victoire. L'image qu'ils ont publiée est sans aucune valeur scientifique. Elle est le résultat de ce qu'on appelle en photographie un « montage ». Prise de 60.000 km, elle était trop imprécise et ne disait rien d'exact. Selon l'astronome français Paul Muller de l'Osservatoire de Meudon, grand spécialiste de l'astronautique, il est prématuré de juger, par exemple, que la face inconnue de la Lune est plus ou moins accidentée que la face connue.

— « Tout porte à croire, au contraire, dit-il, que les images plus nettes et prises sous une phase plus favorable, montreront la vaste zone uniforme très riche en cratères, chaînes, etc. »

La curiosité lunaire est donc loin d'être épuisée. A plus forte raison, avons-nous beaucoup à faire pour une connaissance plus parfaite de Mars et de Vénus. Ce qu'il faut avant tout, ce n'est évidemment pas envoyer des passagers, mais seulement des missiles de reconnaissance, et cela, sans être au delà de nos moyens, est déjà peu facile. Nous avons déjà dit pourquoi. Ajoutons ceci : la mécanique céleste est à l'aise quand il s'agit de définir ce qui arrive quand il n'est question que de deux corps qui s'attirent. Mais dès qu'il y en a un troisième, cela devient un problème, qu'on appelle celui « des *n* corps ». Et il a toujours été une pierre d'achoppement pour les mathématiciens. Heureusement, des méthodes d'approximation ont été introduites par Lagrange et perfectionnées depuis, et elles sont d'autant plus efficaces que les calculatrices électroniques permettent de les employer en grand.

Dans le projet américain, dont nous avons parlé dans une Causerie précédente, on se souvient qu'on distingue trois zones : 1° celle de la seule attraction terrestre, sur un à deux millions de km. ; — 2° celle de l'attraction solaire s'ajoutant à celle de la terre et la surclassant ; — 3° celle de l'influence planétaire visée. La trajectoire sera d'abord une branche d'hyperbole, puis une branche d'ellipse, enfin une branche de parabole. Nous savons aussi que, pour Vénus, nous avons manqué une belle occasion le 8 juin 1959, et que cette occasion ne se représentera pas, avec la même perfection, avant plusieurs siècles ! Pourtant l'année 1967 sera encore assez favorable. On aura aussi une époque relativement bonne au début de 1961. Les difficultés prévues pourront être surmontées, à condition qu'il ne soit question ni d'un atterrissage sur la planète visée, ni d'un retour à la terre, hypothèses encore lointaines, l'une et l'autre.

La planète Vénus sera peut-être visée avant Mars. On sait qu'elle tourne autour du soleil en 225 jours. Elle a les neuf dixièmes du volume de

la terre. Mais on ignore tout de sa rotation sur elle-même. Son disque apparent est uniformément nuageux et ne présente aucun repère permettant de suivre son mouvement. Les taches qu'on y aperçoit sont vagues et instables. Beaucoup d'astronomes pensent qu'elle nous présente toujours la même face, comme la Lune. Mais on n'en sait rien, en somme. Les nuages qui nous la cachent ne sont pas, croit-on, des nuages comme les nôtres, c'est-à-dire de vapeur d'eau, mais, d'après le spectroscope, ce seraient des nuages de gaz carbonique ayant une épaisseur de 3 km. Il n'y a pas trace d'oxygène, ce qui suggère que la vie, telle qu'elle existe chez nous, n'a pu s'y établir. Mais après tout, la vie n'est-elle possible que comme chez nous ? Certains savants pensent que Vénus représente une phase de l'évolution planétaire que la terre a traversée, il y a au moins un milliard d'années, avant l'apparition des formes animales, donc avant l'apparition de l'être humain. Les plantes, s'il y en a, n'ont pas encore restitué assez d'oxygène à l'atmosphère. Enfin, à l'abri des « nuages » perpétuels, la température de Vénus doit être très élevée. Tout cela excite au plus haut point la curiosité des chercheurs. Puisque le radar a pu fournir un « écho » de Vénus, en février 1958, on a pu, grâce à cet « écho » préciser la distance de l'astre à 150 km près ; cette distance est plus courte d'un millième que celle qui était admise jusque-là.

Tout compte fait, les difficultés de propulsion ne sont pas encore en passe d'être vaincues. Il faut donc adopter ici la très sage conclusion de René Sudre, qui est celle d'un savant et d'un philosophe :

« Nous sommes encore loin, dit-il, d'une visite aux planètes, même de la proche et radieuse Vénus. Patientons sagement, en pensant que ce grand événement n'améliorera pas le bonheur de l'homme, s'il donne satisfaction à son incorrigible attrait de l'aventure. »

C'est bien cela : un attrait, un goût de l'inconnu, une aventure inédite. Rien pour le bonheur réel ! Et pourtant que de milliards dépensés alors que des millions et milliards d'êtres humains sont, comme on dit, « sous-développés » !

V

Pie VII à Savone

Le sujet que nous abordons maintenant est envisagé ici sous un angle particulier. Il ne s'agit pas de toute l'histoire du séjour à Savone du pape Pie VII, mais seulement de « *La diffusion des documents pontificaux pendant la captivité de Pie VII à Savone.* » Ce sujet est traité par J. Verrier, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain, vol. LV, n° 1.

L'un des principaux propagateurs de ces documents est un lyonnais, François-David Aynès, marié et père de deux enfants, qui travaille chez le libraire-éditeur Mathieu Rusand, un ancien condisciple, un ami, chez qui il loge. C'est un royaliste fervent. Il a été directeur du collège de Villefranche, mais il a dû démissionner, le 2 juillet 1797. Il a des relations étendues dans le monde des libraires, des éditeurs et des hommes de lettres. A l'en croire, c'est « un honorable ecclésiastique de Toulouse », qui lui a transmis, directement ou par intermédiaire, un certain nombre de documents allant du 29 janvier 1808 au 19 mai 1809. D'autres pièces à Lyon lui sont tombées entre les mains. Il a tout revu, rangé, mis en ordre et il a fait imprimer le tout en grand secret, chez son ami Rusand. Soudain, la nouvelle arrive que Pie VII a été arrêté, que l'Empereur est excommunié, que le pape est à Grenoble, puis à Valence, puis en route pour Nice. A la hâte, Aynès ajoute un très court *Avis,* puis, en dernière heure, 4 pièces qu'il vient de recevoir, à savoir 3 brefs du pape et une prétendue lettre privée. Le tout forme un volume de 387 pages de textes latins et italiens, avec leur traduction, sans indication ni de lieu ni de date, sauf celle-ci bien en évidence : *Premier jour d'août,* Fête de *S. Pierre dans les liens.*

Comme titre : *Correspondance authentique de la Cour de Rome avec la France, depuis l'invasion de l'Etat romain jusqu'à l'enlèvement du Souverain Pontife.*

Et dès lors, sur toutes les grandes routes de France, diligences et voitures de roulage transportent, par paquets et ballots, des brochures qui vont mettre sur les dents tous les policiers de l'empire, Fouché en tête, puis Savary, bien moins habile que lui, qui lui succède après sa disgrâce. Cette police va s'épuiser, se perdre en recherches inutiles, s'égarer sur des pistes brouillées à dessein, se borner à quelques maigres résultats.

Il serait malaisé et fastidieux pour nous de suivre cette agitation policière dans ses détails, tels qu'ils sont fournis dans l'article très documenté que nous résumons. Ce que nous voudrions surtout en retenir, c'est l'attitude du haut et du bas clergé en la circonstance. Que les préfets et les commissaires de police multiplient leur recherches presque toujours vaines, c'est naturel. Mais du moment qu'il s'agit du pape et de l'excommunication de l'empereur, on pourrait s'attendre à une certaine unanimité de la part des évêques et des prêtres de l'empire. Or, il n'en est rien. Les préfets reconnaissent que la chose est délicate, surtout parce que le clergé y est étroitement intéressé. Celui qui représente la France à Genève, M. de Barante, écrit :

« Combien est difficile et presque impossible toute surveillance à exercer sur des personnes que leur état tient éloignées de toute relation avec le public et qui sont accoutumées à ne pas donner légèrement leur confiance. »

Son fils, qui est en Vendée, donne un avis semblable :

« Les curés, écrit-il, s'occupent avec intérêt de ce qui se passe relativement au pape. Des lettres, des rapports assez vagues circulent par copies ; mais... comme on est incertain sur ce qui peut arriver, l'opinion reste indécise et en suspens... Le grand dévouement de M. l'évêque de La Rochelle au gouvernement est d'un bon effet en cette circonstance. Mais il ne faut pas se dissimuler que lui et les fonctionnaires civils perdraient toute leur influence... s'ils voulaient apercevoir et blâmer hautement cette hésitation des esprits. »

Même note à Nice :

« Je crois à propos, écrit le préfet, de n'ordonner aucune recherche ni visite domiciliaire pour le moment, dans le magasin d'aucun imprimeur-libraire, afin d'éviter que s'ils venaient à recevoir l'ouvrage dont il est

question ils le cachassent tellement qu'on ne pût plus ensuite le découvrir. »

Pourtant peu après le même préfet proposait d'employer les évêques de son ressort, pour calmer les esprits :

« Suivant les renseignements que je recevrai, dit-il, j'inviterai MM. les évêques de Nice, de Vintimille et d'Albenga à employer leur ministère pour être à même de démentir l'écrit dont il s'agit, s'il acquérait une certaine publicité, qui risquât de troubler la tranquillité publique et de compromettre les intérêts du gouvernement. »

On voit très bien se dessiner la politique impériale. De quoi s'agit-il ? Le bruit court que l'empereur est excommunié. Les évêques ne pourront-ils pas rassurer les fidèles sur ce point, contrecarrer les effets dans le public d'une excommunication papale ? Dès le 24 juillet, le commissaire général de Marseille avait écrit :

« Ne pourrait-on pas interpeller les archevêques et évêques sur ce qu'ils savent, eux et leur clergé, sur l'existence de cette soi-disant bulle ? Les ministres du culte sont assujettis à un serment, dont certaines dispositions pourraient, ce me semble, être interprétés dans un sens favorable aux intérêts du gouvernement. »

A Paris toutefois on n'a pas cru devoir retenir cette suggestion. Mais il se trouve çà et là en France des ecclésiastiques qui se hâtent de faire du zèle, en faveur non du pape, mais du gouvernement. N'est-ce pas lui qui nomme les évêques ? Rien d'étonnant donc qu'il se trouve quelques vicaires généraux — épiscopables — pour prendre position au plus vite.

Voici le vicaire général d'Auch, l'abbé Lagrange, qui envoie au préfet du Gers les documents incriminés, avec ces mots :

« Les voilà, ces pièces que l'on faisait circuler sourdement... Vous savez qu'elles m'ont tenu en haleine depuis un mois. C'étaient les armes secrètes dont on se servait pour jeter le trouble parmi les fidèles et, après en avoir, sinon gagné, du moins ébranlé une partie, on voulait attaquer la masse entière en cherchant à égarer les pasteurs. Heureusement qu'ils ont été inébranlables et que la confiance dont ils m'honorent l'a emporté sur toutes les machinations qu'on a mises en œuvre pour les séduire. »

Albi est dans la même note, car le vicaire général Mgr Fournier écrit, à deux reprises au préfet et celui-ci, en transmettant ses renseignements, est heureux de commenter :

« J'ai l'œil ouvert sur la conduite de tous les ecclésiastiques qui ont anciennement annoncé des opinions contraires au gouvernement. Je ne puis jusqu'à présent donner à tous que des éloges. J'espère qu'ils continueront à se tenir dans la ligne de leur devoir, mais si quelqu'un d'entre eux s'en écartait, toutes les dispositions sont faites pour que j'en sois immédiatement prévenu. »

Après les vicaires généraux voici des évêques. Mgr Rousseau, évêque d'Orléans, dénonce le fait qu'une femme ayant l'air d'une domestique s'est présentée, le 2 septembre 1809 et qu'elle a laissé au portier un paquet cacheté à la cire, sans empreinte dans lequel se trouvait le fameux volume : *Correspondance authentique*. Sans perdre un instant, dans sa peur d'être compromis, il expose les mesures qu'il veut prendre :

« Je saurai bientôt si quelques membres du clergé de ma résidence ont reçu cet ouvrage, et dès lors je leur recommanderai, et même *j'exigerai qu'ils ne le communiquent à qui que ce soit...* Mes coopérateurs apprendront de leur évêque que c'est dans une pareille circonstance qu'il faut mettre sous les yeux du peuple qui nous est confié, ce que l'Empereur a fait pour le rétablissement de la religion en France, ce qu'il déclare vouloir faire encore pour compléter ce grand ouvrage et améliorer, quand les circonstances le lui permettront, d'une manière convenable à leur ministère, le sort des pasteurs. »

Terminons ce peu édifiant déballage par l'archevêque de Besançon. C'est un homme énergique et autoritaire, un ancien constitutionnel et tout pénétré d'esprit gallican, Mgr Le Coz, breton intransigeant. Il était en tournée dans le haut Doubs, quand il appris la nouvelle de la « sortie » de Rome du pape. Il a compris sans retard que les « méchants » allaient se servir de ce fait comme d'un « brandon ». Heureusement, il a déjoué leurs manœuvres « dans les montagnes si faciles à enflammer ».

Et il présente ainsi la question :

« Nous considérons dans le Pape deux personnes, le chef de l'Eglise catholique et le souverain des Etats romains. Rien ne porte à soupçonner l'Empereur de vouloir attenter aux droits du premier... Le souverain des Etats romains rentre dans la classe des autres souverains ; ses querelles avec ceux-ci nous affligent, mais nous sommes loin de les croire essentiellement liés avec la cause de la religion... »

Sur ces bases, il songe à publier une instruction à ses diocésains pour les empêcher « d'être trompés, égarés ». Il se met à la disposition du préfet pour combattre la diffusion des documents contre l'Empereur. Le temps n'est pas loin où Maury dira : « Un archevêque est aussi un préfet de police ! »

Mais arrêtons ici cette analyse. L'article aura une suite et peut-être y reviendrons-nous un jour

VI

Première demeure de S. Paul à Rome

Dans l'*Osservatore romano,* édition hebdomadaire française, du 24 avril, un court article, signé *Lector*, attire l'attention par ce titre : *Hypothèses sur la première demeure de S. Paul à Rome*. Ce qui en fait l'intérêt c'est qu'on se prépare, à Rome, à fêter le 19ᵉ centenaire de la venue de S. Paul dans la Ville éternelle, bien qu'à vrai dire la date précise en soit ignorée. On peut la situer entre 60 et 62.

L'article que nous résumons donne son approbation à une monographie récente, publiée par le P. Giovanni Parisi, du Tiers-Ordre régulier de S. François, « en édition première et définitive ». Le P. Parisi étudie depuis longtemps cette question. Il avait déjà publié quelque chose en 1927 ; il y revient avec plus d'assurance que jamais. On se souvient de ce que disent les Actes. S. Paul en a appelé à César. On le dirige donc sur Rome. Il y arrive, après un voyage tourmenté, que les Actes racontent en des pages inoubliables et que les historiens de la navigation consultent avec le plus grand intérêt. En apprenant son arrivée prochaine, les chrétiens de Rome, qui le connaissent bien depuis sa magnifique « Lettre aux Romains »

vont à sa rencontre jusqu'au Forum d'Appius. Dans la capitale, il sera relativement libre, en attendant son jugement : il est sous la garde d'un soldat qui est attaché constamment à sa personne. Il loue une maison où il lui est permis de recevoir qui il veut — juifs et néo-chrétiens — et où il peut même travailler de ses mains pour gagner sa vie, comme il a toujours eu la fierté de le faire, car il veut « n'être à charge à personne ». Cette volonté de Paul est peut-être le trait le plus émouvant de son caractère apostolique. C'est aussi le trait qui a guidé le plus efficacement le P. Parisi, dans ses hypothèses.

Le métier de Paul était, en effet, celui de fabricant de tentes, mais pas seulement, semble-t-il, de tentes de toile, comme on les utilisait en Cilicie, sa patrie, mais aussi et plus vraisemblablement de tentes de cuir, comme on les recherchait à Rome. Or, il est un coin de Rome qui était spécialisé dans cette fabrication. C'était la rive basse et sablonneuse du Tibre, souvent transformée en marécage par les crues du fleuve et qu'on appelait « *arenula* ». D'après le P. Parisi, ce mot, au cours des âges, aurait donné *reula*, puis *regola*. Et justement il existe à Rome une zone restreinte, appelée Saint-Paul « alla Regola », et elle se trouve entre la Via Arenula et la Via des Pettinari, sur la rive droite du Tibre. C'était là que les tanneurs avaient leurs demeures et leurs boutiques au temps de Paul. Encore maintenant, c'est l'un des coins de Rome qui ont le mieux conservé l'empreinte du passé, « avec ses petites maisons tristes, ses rares boutiques sans vitrines, ses petites places irrégulières et ses ruelles pavées de vrais cailloux, polis par un long usage et devenus couleur sombre d'ardoise, mi-pierre et mi-reflet du ciel ». Dans ce coin paisible et retiré, tout est resté net, tranquille et pauvre, même si les artisans, sur le seuil de leur boutique, liment une pièce de rechange pour scooter au lieu de tanner des peaux ou de teindre des étoffes.

Le P. Parisi a donc arrêté son choix sur cette partie de la Rome antique. Il apporte, paraît-il, à l'appui de son sentiment une quantité de citations et de références. Il réfute les opinions opposées, il tire au profit de sa thèse tout ce qu'il trouve dans le passé, toute la tradition, et tout ce qui peut rappeler dans ce coin de Rome le séjour de l'apôtre. Là, Paul pouvait gagner sa vie, se trouver dans le voisinage de ses compatriotes, rester en contact avec les autorités du Sanhédrin juif, être à la portée du prétoire où son procès allait traîner durant deux ans. On peut donc admettre comme probable, sinon comme très probable, que S. Paul a habité dans cette zone qui a pour centre l'église de Saint-Paul « alla Regola ».

VII

A propos de l'anti-matière

Dans la revue illustrée *Orizzonti* du 1er mai 1960, Giordano Pas intitule un article : « *L'Antimatière parle italien* ». Et l'article donne les portraits des trois savants italiens atomistes : Edoardo Amaldi, qui fut collaborateur de Fermi et qui représente avec Segré, l' « Ecole romaine » en matière atomique ; — une savante : Augusta Manfredini, elle aussi élève de Fermi et la première femme de son école ; — et le professeur Carlo Castagnoli, de l'Université de Parme. Tous trois s'occupent des recherches concernant l'antimatière. Nous avons eu déjà à écrire ce mot. Rappelons ici ce qu'il signifie au juste.

Un premier point capital est le suivant : la famille des composants de l'atome ne cesse de s'enrichir de nouveaux membres. Il y a quarante ans, on ne connaissait encore, dans cette famille, que l'électron, le proton, le photon. Actuellement la même famille compte une *trentaine de membres ;* et ce n'est pas fini. En raison du caractère turbulent de cet ensemble, on l'a réparti en 4 sous-familles : 1° celle des photons ; 2° celle des leptons ; 3° celle des mésons ; 4° celle des barions. — La plus nombreuse de ces sous-familles est la dernière. Elle contient deux sous-groupes : les nucléons et les hypérons. Parmi ces derniers, on compte les particules *lambda*, *xi* et *sigma*. On sait que ce sont des lettres de l'alphabet grec, λ, χ, ς. — Mais il est admis que tout élément atomique doit avoir son *anti*. Or, le 9 avril 1960, après dix-huit mois de recherche, l'école romaine de l'atome, a constaté la réalité de « *l'antisigma plus* » — car il y a aussi « *l'antisigma moins* ». L'antisigma plus se nomme aussi « anthypéron chargé ». Mais en l'appelant antisigma plus, on a voulu le rattacher à *l'antisigma zéro*, réalisé en 1959, à Berkeley, en Californie, et à l'*antisigma moins*, né à Dubna (près de Moscou), il y a peu de semaines. Ces trois nouveaux venus, les trois *anti sigma*, font partie de la fameuse antimatière.

Pour y comprendre quelque chose — hélas ! bien peu de chose — il faut préciser ce qu'on entend par les *particules anti*. Naguère, vers 1930, le célèbre mathématicien anglais Dirac formulait les équations faisant prévoir l'existence, pour chaque particule de l'atome, d'une particule *anti*, qui lui serait opposée au point de l'annuler, avec un dégagement d'énergie formidable, c'est-à-dire totalisant les énergies de la particule et de son anti. le tout multiplié par la vitesse de la lumière *au carré !* De fait, on découvrit en premier lieu l'anti-électron ou positron. Puis, en 1955, par les soins de Segré (qui a reçu pour cela un prix Nobel), l'antiproton à Berkeley, en Californie. Puis en décembre 1955, à Rome cette fois, sous la direction d'Amaldi, la « mort » par annihilation des antiprotons découverts à Berkeley.

Si l'on veut se faire une idée de l'extrême difficulté de ces recherches, il faut savoir que cinq millions d'atomes, placés en file, n'auraient qu'un millimètre de longueur. En dehors des protons et neutrons dans le noyau, autour duquel tournent les électrons, il a fallu reconnaître, dans le même noyau, d'abord des mésons, dont on connaît actuellement quatre sortes. Puis le *neutrino*, puis des particules plus lourdes telles que *lambda zéro, sigma plus, sigma moins, sigma zéro, xi moins, psi zéro*, etc. Et, répétons-le, chaque particule a son *anti*. On admet que ce sont les particules *anti* qui donnent sa cohésion au noyau lui-même, car chacune d'elles ne peut annihiler que sa semblable. Mais si on parvient à créer l'antimatière, on aura entre les mains une source d'énergie auprès de la-

quelle celle de la fameuse bombe H ne serait qu'un pétard insignifiant. Les savants italiens sont engagés dans cette poursuite de l'antimatière et c'est cela que nous voulons retenir. L'auteur de l'article que nous résumons indique bien l'ardeur de la compétition, quand il met en sous-titre, au cours de son exposé : *Qui arrivera premier ?*

Ce qui prouve que les Italiens ne sont pas seuls à se passionner pour la question, c'est que dans le dernier numéro de la *Scientific American* (mai 1960), dans les nouvelles scientifiques, un court entrefilet est consacré à *l'antisigma minus* — le nom officiel de ce que nous avons appelé ci-dessus *antisigma-moins*. Grâce au synchroton mis en action à Dubna, près de Moscou, et qui déploie 10 milliards d'électrons-volts, la *Pravda* pouvait annoncer, au mois d'avril, que l'accélérateur avait créé une particule *antisigma minus*, c'est-à-dire négative. C'est la première particule *anti* qui ait pu être identifiée parmi les *hypérons*, qui sont les particules plus lourdes que les protons et les neutrons. Conformément aux prévisions des calculateurs, cet *antisigma* était environ 2.300 fois plus lourd qu'un électron, et il disparaissait en un milliardième de seconde, en se décomposant en un antineutron et un méson *pi*. Quelques mois plus tôt, les chercheurs de Dubna avaient annoncé qu'ils avaient découvert un nouveau méson qui a été surnommé le *dubnion*. Les physiciens attendent toutefois une confirmation pour enregistrer son appartenance à la famille atomique. Tout cela est bien compliqué ! Mais, comme disait Berthelot, il y a 80 ans : « La nature n'a plus de mystères ! » Qu'est-ce qu'il lui faut ?...

VIII

L'intérêt de la Lune en cosmogonie

Robert Jastrow est chef de la Division théorique de l'aéronautique nationale et de l'Administration de l'Espace, de plus professeur du Groupe d'Etudes des Explorations lunaires. Il a 34 ans et il est docteur de l'Université Columbia. Son attention sur l'intérêt scientifique de la Lune fut attirée par deux conférences de Harold C. Urey en 1959, qui démontrait que les recherches lunaires sont une importante partie de nos études théoriques sur le monde. Il a donné à *Scientific American* (mai 1960), une étude intitulée en anglais : *L'Exploration de la Lune.*

Son point de départ est le suivant : l'importance de l'entreprise d'exploration de la lune est accrue par le fait que la surface lunaire, étant privée de toute atmosphère et par conséquent d'érosion, a conservé le souvenir de l'histoire du système solaire : il se place donc uniquement au point de vue cosmogonique. Les événements qui ont marqué la naissance et l'évolution du système solaire n'ont pas été effacés sur la lune par les phénomènes que nous avons subis sur notre terre. Il en conclut que le premier corps extraterrestre à explorer est incontestablement la lune. Elle est l'astre le plus proche de nous. Mars et Vénus sont au moins 100 fois plus loin. Une fusée qui ne pourrait atteindre ces planètes qu'au bout de plusieurs mois peut atteindre la lune en un jour ou deux. Une station scientifique peut être établie sur la lune beaucoup plus aisément que sur Mars et Vénus. La lune, au contraire, est une étape commode sur la route vers les planètes et par conséquent aussi une étape dans l'emploi de nos fusées et de nos satellites en vue de l'exploration planétaire.

Mais tout cela est peu de chose encore auprès des conditions climatiques qui font de la lune un théâtre d'examen des plus féconds. La lune est un monde mort, un monde inchangé, et c'est cela qui lui confère, pour la cosmogonie, un intérêt hors de pair.

« La lune, dit l'auteur, est la pierre de Rosette de l'astronomie. »

On sait que la pierre de Rosette est celle qui servit à Champollion pour déchiffrer l'écriture hiéroglyphique. La lune n'a ni air, ni eau. Or, sur la terre, c'est l'eau et l'air qui sont les causes les plus actives de transformation de la surface. Chez nous, les océans, les glaciers, les ruissellements des pluies, les actions émanant des tempêtes, des cyclones, de l'air en général, ne cessent d'effacer les traces des siècles passés et de modifier la physionomie apparente de la planète. Sur la lune, rien de tout cela. Pas d'action de l'eau ni de l'air, mais seulement : 1° l'action des météorites, et 2° l'action de la différence entre la température de jour et de nuit sur la lune. Une bonne preuve de cette sorte d'immutabilité de la surface lunaire, ce sont les formes régulières des paysages que le télescope y découvre. Il y a des cratères, des surfaces planes appelées « mers » mais sans eau, peu de lignes droites, sauf ce qu'on appelle le *Mur droit* — *Staight Wall* — une falaise de 100 km de longueur et de 240 mètres de hauteur. Sur terre, les accidents de terrain sont autrement nombreux, variés, tordus, compliqués, car sans cesse l'érosion y a joué.

Mais revenons-en à la cosmogonie, pour autant que la lune peut nous éclairer à son sujet. Il y a parmi les savants deux hypothèses sur la formation du système solaire. 1° *Hypothèse de la collision :* une étoile passant à proximité du soleil, au point d'être en collision avec lui, aurait arraché de sa masse, des morceaux qui sont ensuite devenus les planètes ; 2° *Hypothèse de la condensation :* le soleil est émergé d'une nébuleuse primitive, au sein de laquelle un noyau central a formé le soleil, tandis que des noyaux secondaires se changeaient en planètes. La première hypothèse fut quelque temps la plus répandue. La seconde, cependant, est de beaucoup la plus généralement admise actuellement. Et il y a de grandes différences entre les conséquences de ces deux hypothèses. En effet, les étoiles sont tellement éloignées les unes des autres, que les collisions entre elles sont très rares. Il s'ensuivrait que l'existence de systèmes planétaires, comme le nôtre, devrait être considérée comme exceptionnelle. Au contraire, dans l'hypothèse de la condensation, la plupart des étoiles ont dû avoir, sinon toutes, une évolution analogue et les systèmes planétaires seraient la règle générale. Mais s'il en est ainsi, l'opinion actuellement dominante et qui fut récemment proclamée par von Braun, aux U.S.A., est celle selon laquelle il doit y avoir, dans l'immensité de l'univers un nombre impressionnant de planètes sur lesquelles la vie pourrait exister.

Mais comment la lune peut-elle nous aider à choisir entre les deux hypothèses indiquées ? En nous disant si elle a eu une naissance « froide » ou « chaude ». Dans la première hypothèse, celle de la collision stellaire, la naissance aurait été *chaude*. Dans la seconde, celle de la condensation, elle a été froide, tout en comportant un réchauffement relatif par suite de l'action de la radioactivité. Sur terre, cette cause de réchauffement a sûrement agi avec puissance et elle agit encore. Notre terre comporte une croûte peu épaisse — 50 à 100 km au plus — et un intérieur visqueux et chaud, sur lequel nos continents ne sont pas tout à fait immobiles. Les matériaux légers ont fait surface, ce sont nos roches. Et les matériaux lourds sont au centre, car la densité du centre terrestre doit être quatre fois ou même davantage plus élevée qu'en surface.

D'après notre article, un satellite lunaire envoyé par nos soins doit arriver à donner une idée précise de la forme de la Lune, des matériaux qui sont à sa surface et de ceux qui sont en son centre, car nous connaissons sa densité moyenne et s'il y a un écart considérable, comme sur la terre, entre la densité de surface et la densité moyenne, c'est que, comme sur terre, les matériaux lourds ont gagné le centre. En ce cas, il se pourrait que la naissance de la Lune ait été « chaude », au sens indiqué ci-dessus. Mais il y a bien des chances pour qu'elle ait été « froide ». Les cratères remarqués seraient alors à considérer comme des impacts de météorites, et non comme des preuves d'explosion volcanique. Si l'astronome russe Kozyrev, en 1958, a cru pouvoir déclarer qu'il avait observé des marques d'activité sur ce qu'on appelle, dans la carte lunaire, le « cratère Alphonsus », un Symposium tenu à Washington à ce sujet a conclu qu'il pouvait s'agir non d'une éruption volcanique, mais de l'expulsion d'un gaz résiduel.

Mais le peu que nous pouvons en dire ici indique déjà suffisamment qu'il y a quantité de problèmes touchant la lune qu'il serait intéressant de résoudre et dont la solution nous donnerait des lumières sur l'évolution du monde solaire, depuis 4 à 5 milliards d'années. Le premier objectif à poursuivre est d'avoir des vues de la surface lunaire plus détaillées et plus complètes que celle que nous fournissent nos télescopes les plus puissants. Ce sera un moyen indispensable de connaître les terrains les plus propices à un « alunissage » éventuel. Le *Lunik I* des Russes a bien atteint la lune, mais n'a rien pu dire de son impact sur elle. Un autre *Lunik* a photographié le « derrière » de la Lune, mais on a vu plus haut que cette photographie laisse trop à désirer pour être valable. On doit pouvoir prochainement envoyer sur la Lune une sorte de laboratoire scientifique, chargé de nous renseigner par le spectroscope, sur la composition chimique de la surface, et de nous donner, par des caméras et d'autres instruments automatiques, bien d'autres renseignements qui nous manquent. L'envoi d'un homme sur la Lune n'est sans doute pas imminent. Il s'agit de le préparer par de telles études préliminaires, qui sont justement en cours.

IX

Le sort des juges et du bourreau de Jeanne d'Arc

Après notre court voyage dans la Lune, nous revenons sur terre, mais c'est pour nous enfoncer à cinq siècles en arrière, afin d'étudier avec R. G. Nobécourt, dans *Miroir de l'Histoire* de mai 1960, *Quel fut le sort des Juges et du Bourreau de Jeanne d'Arc*.

On a, sur ce point, la déposition de Messire Guillaume Colles, dit Boisguillaume, au procès de réhabilitation en 1456. Il avait été l'un des greffiers du procès de condamnation, en 1431. Que dit-il ?

« Je crois que Dieu punit d'Estivet à la fin de ses jours : il a été trouvé mort dans un égout hors de l'enceinte de Rouen, ...Loyseleur finit par mourir subitement à Bâle... On m'a affirmé que tous les responsables de la mort de Jeanne étaient morts à leur tour de mort ignominieuse ; tel Maître Nicolas Midy, qui fut bientôt atteint de la lèpre, et l'évêque (Pierre Cauchon) qui mourut subitement pendant qu'il se faisait la barbe. »

Cette déposition se distingue avant tout par le vague des affirmations : « je crois », « on m'a affirmé ». En second lieu, Boisguillaume ne nomme que quatre des juges de Jeanne. Or, ils furent bien plus nombreux : environ 120 ! Parmi eux, il y en eut qu'on écarta dès le principe comme suspects d'impartialité envers Jeanne d'Arc. Il y en eut d'autres qui, dans la suite, déclarèrent que le procès de condamnation, à Rouen, s'était déroulé dans un climat de « terreur » :

« C'est sous la menace et en pleine terreur, déclara Richard de Grouchet, que nous dûmes prendre part au procès ; nous avions l'intention de déguerpir. »

— « Il n'y avait personne au tribunal, dit à son tour Jean Massieu, qui ne tremblât de peur. »

— « Je vois que si l'on n'agit pas selon la volonté des Anglais, répétait Jean Lemaître, c'est la mort qui menace. »

— « Il n'y avait personne qui ne craigne, déposa aussi Guillaume Manchon. »

Mais il y eut aussi les acharnés, ceux que poussaient l'esprit de vengeance, la passion politique, le désir de faire du zèle au service des Anglais. Après avoir fait les éliminations nécessaires, on en trouve une dizaine de cette dernière catégorie, les hommes de confiance de Cauchon, les plus actifs et les plus empressés, les furieux par qui réellement Jeanne d'Arc a été brûlée. On sait le mot cinglant à Cauchon : « *Evêque, je meurs par vous !* » Mais elle aurait pu en dire autant à ces trois « monstres » que furent Jean d'Estivet, Nicolas Midy et Nicolas Loyseleur. Ce sont ceux-là qu'il faut suivre pour porter un jugement sur la « punition divine » qui aurait été la conséquence de la mort de l'héroïne.

Jean d'Estivet s'était montré grossier et agressif envers Jeanne. Il ne la traitait jamais que de paillarde et d'ordure ou « putain ». Quicherat croit qu'il mourut peu après le supplice de sa victime. Boisguillaume dit : *in quodam columbario*, et l'on se demande comment on a pu traduire ce mot par « un égout » ! Columbarium peut signifier : un trou de muraille, fait pour recevoir une tête de poutre, ou une niche pour recevoir les cendres d'un

défunt incinéré, ou aussi un simple pigeonnier. Ce qui est sûr, c'est que d'Estivet, devenu chanoine de Bayeux, vivait encore le 25 mai 1437, six ans après le supplice de Jeanne. Et l'on ne sait rien de sa mort, rien de sûr, au moins.

Un autre forcené fut Nicolas Midy. Il fut nommé chanoine de Rouen, pendant le procès et c'était un paiement de son zèle pro-anglais. Il est possible qu'il soit mort de la lèpre, car elle sévissait à Rouen, mais ce ne fut pas tout de suite, en tout cas, puisqu'il y a des preuves documentaires qu'il vivait encore, comme chanoine de Rouen, à la fin de 1438, il n'a donc pas été frappé « bientôt » après la mort de Jeanne.

Quant à Nicolas Loyseleur, chanoine de Chartres, puis de Rouen aussi, il avait été particulièrement odieux. Il est possible qu'il soit mort subitement, mais sûrement pas avant 1442 et peut-être plus tard, car c'est seulement en juin 1465 que le chapitre de Rouen reçoit un volume provenant d'un legs de « feu maître Nicolas Loyseleur ».

Pour les autres juges qu'on peut considérer comme des adversaires de Jeanne d'Arc, Jean Beaupère, Guillaume Erart, Jean Le Maistre, Thomas de Courcelles, Denis Gastinel, nous avons aussi les preuves que leur carrière n'a pas été gâtée par leur attitude au procès et qu'ils ont survécu à leur victime assez longtemps pour que l'on ne puisse parler à leur sujet d'une punition divine.

Mais il faut en venir à Pierre Cauchon. De toute évidence, c'est lui le grand coupable. Il est exact qu'il mourut subitement pendant qu'on lui faisait la barbe, mais ce fut seulement le 18 décembre 1442, c'est-à-dire 11 ans et demi après la mort de Jeanne. Il eut donc le temps de poursuivre sa carrière et cette carrière fut brillante jusqu'à un certain point. Il fut évêque de Lisieux, à partir du 8 août 1432. Il est possible qu'il ait désiré Rouen mais il y avait, en tant qu'évêque de Lisieux, un pied à terre et un droit de juridiction sur cinq paroisses soustraites à Rouen, ce qui n'allait pas sans litiges ni contestations. Quand il mourut il reçut les honneurs funèbres dus à son rang et il fut inhumé dans sa cathédrale, à Lisieux, dans la chapelle qu'il y avait fait construire à l'honneur de la Vierge. On a parfois voulu considérer cette construction, faite par ses ordres, comme une marque de repentir au sujet du supplice de Jeanne ; mais à y regarder de près, c'est là une hypothèse fragile et même invraisemblable. Il resta jusqu'au bout un fidèle ami des Anglais. Le seul document qui le frappe officiellement, mais seulement treize ans après sa mort, c'est la sentence de réhabilitation, proclamée le 7 juillet 1456, et dans lequel il est dit que « lesdits procès (sont) entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradictions, d'erreurs manifestes de fait et de droit ». Or, ces « procès » avaient été voulus et conduits par lui.

Il reste pour l'histoire le personnage le plus odieux de ce temps-là.

Quant au bourreau, que peut-on dire de lui ? D'après frère Martin, ce bourreau avait eu « grande compassion de la forme et cruelle manière » dont les Anglais faisaient mourir la Pucelle. Il fut de même impressionné par le fait que « nonobstant l'huile, le soufre et le charbon », son cœur à elle était demeuré intact parmi les cendres. Mais frère Isambart a déposé ce qui suit :

« Incontinent après l'exécution, le bourreau vint à moi et à mon compagnon, Martin Ladvenu, frappé et ému d'une merveilleuse repentance et terrible contrition, comme tout désespéré, craignant de ne savoir impétrer jamais pardon et indulgence envers Dieu, de ce qu'il avait fait à cette sainte femme. »

Le fait est d'autant plus remarquable que ce bourreau était en exercice depuis bien longtemps, qu'il était habitué aux opérations les plus barbares sur les condamnés qui lui étaient livrés et qu'il était forcément endurci dans son horrible métier.

Il se nommait Geoffroy Thérage. On a conservé de lui, à la Nationale, un certain nombre de quittances au sujet des salaires qui lui furent alloués pour des exécutions. La première est du 6 août 1407, donc cinq ans avant la naissance de Jeanne d'Arc. La dernière est du 25 mars 1432, et elle suffit à prouver qu'il a continué son métier après l'exécution de Jeanne, comme si de rien n'était. Pour comprendre ce qu'il y avait de barbare dans sa profession, il faut se rappeler la gamme des supplices que le bourreau d'alors exerçait : le fouet, la marque au fer chaud, la mutilation du poing ou des oreilles, la roue, la pendaison, la décapitation, le bûcher...

« On comprend, dit notre article, que l'homme capable de tenir un pareil emploi ait été un personnage monstrueux, objet de répulsion et d'effroi. »

Cela n'empêche pas, il est vrai, que l'exécution de Jeanne l'ait puissamment impressionné. Mais il eut encore, après elle, de très nombreuses exécutions à opérer. Le désordre des campagnes, après Jeanne, favorisait le brigandage. Il eut donc des pillards authentiques à exécuter, mais aussi des « patriotes », qui luttaient contre les Anglais. Une quittance du bourreau précise qu'il eut à décapiter, écarteler, pendre en une fois jusqu'à 104 victimes. Il toucha, pour cela 111 livres et treize sous. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu après le 25 mars 1432. Et nous ne pouvons dire s'il a continué à demander pardon à Dieu d'avoir exécuté Jeanne d'Arc.

Telle est la mise au point que R. G. Nobécourt fait au sujet des juges et du bourreau de Jeanne. Le jugement de Dieu à leur égard est resté le secret du Juge souverain, comme pour tous les humains.

X

Le Pari d'Albert Camus

Nous avons déjà longuement parlé d'Albert Camus dans une précédente Causerie. Nous y revenons cependant avec A. Blanchet, dans les *Etudes* de mai 1960, et sous ce titre qui est de lui : *Le Pari d'Albert Camus.*

Au sujet de l'écrivain, l'auteur nous dit :

« Ne le rangeons pas parmi les plus grands de notre littérature, bien qu'il ait été l'un des plus habiles de son temps. »

Il fut, comme Malraux, un barrésien. Il y a en lui un pathétique secret, qui vient, comme chez Barrès, d'une assurance de surface et d'un scepti-

cisme de fond, avec une hantise de la mort. Mais il n'a pas « l'élégance native de Barrès ni sa liberté princière ». Toutefois Camus l'emporte sur Gide et sur Barrès par « la tension presque insoutenable de sa recherche métaphysique et par la sincérité ». Barrès ne s'est jamais guéri de son dilettantisme, et Gide, de sa « littératurite ». Camus a souffert dans sa chair et dans son esprit de ne trouver aucun sens à la vie. Le drame de Camus, la cause secrète de son désespoir, c'est l'athéisme.

Comment peut-on être athée ? « C'est bien simple : on peut l'être de naissance. Et aussi par solidarité ». Il a vécu son enfance à Alger, dans des conditions très dures. Il a découvert, auprès de sa mère illettrée et vivant de son métier de « faire des ménages », l'absurdité de la vie. Au bout de la vie, il y a la mort. Tout cela n'est pas rose, pour qui n'a que le peu de foi qui flotte autour de beaucoup de nos contemporains. Donc, il faut en revenir à la formule païenne ; « Buvons et mangeons car demain nous mourrons. » Albert Camus ne veut cependant pas de cette conclusion terre-à-terre. Il s'insurge contre elle, mais il en adopte les prémisses : une vie absurde et triste, une mort inévitable et après : plus rien ! Il veut conférer à cette philosophie du grand nombre un peu de cohérence et de noblesse. Il sera athée par solidarité, quand il écrira, dans *L'Homme révolté* (p. 374) :

« Les foules au travail sont des foules sans dieu. Notre place et dès lors à leur côté. »

Il a voulu être fidèle aux siens, c'est-à-dire rester avec sa mère et avec les pauvres. Il ne veut d'autre conception que la leur. Et on la retrouve dans tous ses écrits :

« Il eût cru trahir les gars de la communale et les petites gens de Belcourt — le quartier populaire où il était né — s'il était passé à une foi et à une espérance auxquelles ils restaient étrangers. »

Il ne nie pas. Mais il constate :

« Ne me sentant en possession d'aucune vérité absolue, je ne partirai jamais du *principe* que la vérité chrétienne est illusoire, mais seulement de ce *fait* que je n'ai pu y entrer. » (*Actuelles*, I, p. 212).

Cela devient chez lui un choix, une décision et même un entêtement :

« Conscient que je ne puis me séparer de mon temps, *j'ai décidé* de faire corps avec lui.

« Entre l'éternel et la vie présente, *j'ai choisi.* »

« *Je m'entête* à considérer un seul problème et toutes ses conséquences... On peut penser que je néglige ici le problème essentiel qui est celui de la foi... Il s'agit seulement d'*entêtement.* »

Toutes ces phrases, réunies par le R. P. Blanchet sont de lui, çà et là, dans ses œuvres. Et c'est en cela que consiste son « *pari* ». Il veut savoir si on peut vivre sans Dieu, être heureux sans Dieu et sans la vie éternelle :

« *Il s'agit pour nous,* écrit-il, *de savoir* si l'homme, sans le secours de l'éternel... peut créer à lui seul ses propres valeurs. »

Ce que le P. Blanchet lui reproche cependant, c'est : 1° de faire de la foi chrétienne, non une peinture exacte d'après la vie des saints, mais une caricature, ce qui justifie son éloignement, mais le justifie en trichant ; 2° de transférer sans le dire, à une vie sans Dieu, ce qu'il y a de grand dans une vie en Dieu.

Arrêtons ici ces observations. Nous avons déjà dans notre précédente Causerie sur Camus signalé tout ce qu'il y a d'incomplet, d'injuste, de contradictoire, d'illusoire dans cette « philosophie », qui est tout au plus un *entêtement,* c'est-à-dire un parti-pris, un « pari » où il perd à tout coup, et que du reste — il faut le dire à sa louange — il n'a jamais voulu donner comme une véritable « philosophie ». Il reste cette contradiction fondamentale : 1° Dieu n'existe pas ! 2° Je me révolte contre Dieu ! Il a besoin de Dieu pour être le dieu qu'il prétend être. Il lui faut Dieu pour pouvoir le nier et pour se dresser en Prométhée contre lui.

« Mais il ne peut éviter, remarque le P. Blanchet, de diriger vers le vide du ciel un dernier regard nostalgique, soit que son athée tente d'escalader l'infini pour prendre la place de Dieu, soit qu'il reproche à Dieu de ne pas exister. »

XI

Le socialisme en question

Dans la *Revue de l'Action populaire* de mai 1960, le P. J. Y. Calvez, grand spécialiste du marxisme, publie un article qui a pour titre : *Le socialisme en question.* « On eût cru en 1945, remarque-t-il, que l'avenir du monde appartenait au socialisme, marxiste et non marxiste. » Quinze ans se sont écoulés et les perspectives ont changé. Il s'est produit une évolution et elle ne semble pas favorable au socialisme. Ce qu'il a perdu, ce ne sont pas précisément ses effectifs, mais la possibilité d'accéder au pouvoir. Le puissant *Labour Party d'Angleterre,* a perdu le pouvoir en 1951. Il a été battu aux élections de 1955 et de nouveau à celles de 1959. Dans le monde entier, cette déconfiture a posé une question grave. Le *Labour Party* lui-même a compris que ce n'était pas là un simple accident et il a cherché à réviser son programme. Et cela aussi est grave. En effet, en Allemagne, le parti social-démocrate, en 1959, avait déjà opéré cette révision dans un sens que nous dirons. Il s'ensuit que le socialisme allemand, dans son programme économique et social, se distingue peu des autres partis non-communistes. On peut faire le tour des autres pays occidentaux : Pays-Bas, Belgique, Autriche, Suède, Danemark, auxquels nous ajouterons les U. S.,A. et l'Australie comme la Nouvelle-Zélande. Autant de pays industriels, économiquement avancés, et dans lesquels le socialisme perd de l'autorité et du prestige.

En revanche, si on considère les pays moins avancés économiquement, ou même franchement sous-développés, en Asie, en Afrique, en Amérique du sud, le socialisme semble s'y affirmer, mais il le fait en se distinguant nettement du socialisme occidental. Le socialisme radical a donc émigré d'Europe, pour se réfugier dans les pays sous-développés. On sait qu'à ce point de vue, il est des pays qui sont supérieurs à la moyenne, au point de vue du bien-être : Etats-Unis, Canada, France, Australie, Nouvelle-Zélande, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Danemark, Belgique, Norvège, Israël, Alle-

magne, Autriche. Dans tous ces pays, le socialisme se détache de son programme primitif. Dans tous les autres pays, qui sont sous-développés, il n'a pas dit son dernier mot.

On pourrait en conclure que le problème du socialisme se ramène à cette alternative brutale : ventre plein, ventre vide. En disant cela, on ne lui fait pas tort, car il a plus d'une fois revendiqué la philosophie dite du « matérialisme historique ». Mais il est évident que d'autres facteurs interviennent. Le Japon, par tête, a un revenu faible, car il vient après le Venezuela, l'Argentine et le Chili. Il est au niveau de la Turquie et du Mexique, peu avant l'Egypte ou le Brésil. Et pourtant, le socialisme y manifeste des tendances divergentes. Il y a un socialisme modéré au Japon, ce qui dans un pays aussi pauvre est remarquable. Il est possible que le fait pour le Japon d'être déjà très industrialisé soit pour beaucoup dans la situation de son socialisme. Il en est de même en France et en Italie.

On aboutit ainsi à l'explication suivante : le socialisme, à l'origine, a dû se dresser, en s'insérant dans le processus de l'industrialisation, contre l'exploitation capitaliste. Mais il a en grande partie obtenu gain de cause. Les partis qui se posaient en révoltés contre le capitalisme n'ont plus à lutter comme autrefois pour le minimum vital. Karl Marx opérait en face d'une société toute différente de la nôtre. Ses raisonnements sont devenus caducs parce qu'ils ne répondent plus à la situation actuelle. Le socialisme a perdu son objet, tout comme le radicalisme a perdu le sien, le jour où le « cléricalisme » contre lequel il s'insurgeait est devenu un fantôme lointain ! Un bon nombre des objectifs du socialisme sont aujourd'hui réalisés. Les niveaux de vie se sont élevés. Le plein-emploi a été presque constamment assuré. Le revenu national est réparti selon des normes plus justes et plus égalitaires. Une vaste satisfaction s'est substituée, dans de larges couches sociales, au mécontentement traditionnel. Sans doute, il y a toujours des revendications, mais elles sont beaucoup moins agressives que jadis. C'est ce que le *Labour Party* constatait, à Blackpool, en examinant les raisons de la défaite aux élections de 1959 :

> « En bref, notait-il, les changements dans la nature du travail, le plein-emploi, les nouveaux logements, la nouvelle manière de vivre fondée sur la télévision, le frigidaire, la voiture et les magazines de luxe — tout cela a eu un effet sur notre force politique. »

Le socialisme occidental a donc éprouvé le besoin de réviser son programme, pour ne pas « effrayer » l'électeur, se mettre à sa portée et obtenir ses suffrages. Sur quels points porte cette révision ? 1° sur la *propriété*, qui n'est plus l'objet des vitupérations et objurgations d'antan ; 2° sur les *nationalisations*, qui n'avaient de sens que par l'abolition de la propriété. Même des socialistes déclarés, tels que M. Jules Moch, reconnaissent que, sur ce point, le socialisme a bien changé ; dans un récent ouvrage : *Socialisme vivant* (Laffont, Paris, 1960, p. 59), il déclare que le problème de la propriété n'est pas tout, qu'il n'est même plus central à l'heure actuelle. Et M. André Philip est encore plus catégorique :

> « L'appropriation collective, des instruments de production, dit-il, n'est pas un élément nécessaire de la définition du socialisme. »

C'est le pouvoir économique qu'il importe de considérer, et la propriété n'en est qu'un aspect et une source, parmi d'autres. Le problème de la gestion prend le pas sur le problème de la possession.

Le socialisme se glorifie, toutefois, d'avoir fait progresser la justice sociale, d'avoir été à l'origine de bien des réformes qui n'auraient pas eu lieu sans lui. Mais ce dont nous ne lui ferons pas compliment, certes, c'est d'avoir épousé la philosophie du plus mauvais capitalisme, en s'attachant à le ruiner. Quelle est donc cette philosophie ? C'est celle du matérialisme, celle de la négation des fins spirituelles de l'être humain, c'est le rétrécissement de l'homme à la vie présente et au bonheur qu'elle peut donner. Nous parlions plus haut, avec le P. Blanchet, du « pari de Camus ». Le socialisme, depuis Marx, a fait le même pari, en grand. Marx a voulu « faire déboucher la révolution économique sur la pleine réalisation du destin de l'homme tout entier », et l'enfermer « dans un messianisme terrestre, bon à déchaîner le fanatisme et la terreur ». Et cela est grave, extrêmement grave.

> « Quand la vie n'a d'autres dimensions que l'ici-bas, toutes les luttes, tous les conflits sont inexpiables ; l'absolu est en cause dans chaque geste historique. »

Certaines fractions du parti socialiste, et en particulier le *Labour Party* l'ont compris et se sont bien gardé de faire du « radicalisme anticlérical et antireligieux », comme certaines autres fractions du même parti qu'il est inutile de nommer ici. Le plus grave danger que court le socialisme est l'affaiblissement dans son sein des exigences morales et religieuses, « dans la résurgence de l'esprit frondeur d'une raison suffisante, satisfaite d'elle-même, orgueilleuse dans sa prétention d'organiser la vie sociale des hommes ».

Le P. J. Y. Calvez conclut néanmoins, par un optimisme que nous imiterons, ou du moins envierons :

> « Heureusement la vue des pas que plusieurs, à travers les crises présentes, ont déjà accomplis, permet de fonder une meilleure espérance. »

XII

Qu'est la papauté ?

Pour clore la présente causerie, nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'analyser le remarquable article donné par M. Jean Guitton, professeur à la Sorbonne, à *Ecclesia* de mai 1960, sous ce titre : « *Qu'est la papauté aujourd'hui ?* »

Dans cette étude, l'auteur nous dit comment il conçoit l'Eglise et la papauté. Il commence par poser le problème essentiel : « Comment va faire un fondateur de religion, pour être encore après sa mort, dans la durée historique ? » Nous ne disons pas « un Dieu » comme Jésus-Christ, mais seulement un homme intelligent, un homme considéré comme supérieur ?

Quel fondateur manquera de prévoir que cette durée, cette survie de son œuvre, sera ce que toute

la durée historique a été : « durée de tempête, toujours compromise et mouvante, durée bouleversée, avec des périodes de glaciation, de sclérose, puis des périodes de soudain volcanisme ». Telle est, en effet, la durée de l'histoire, la durée humaine, au moins sur cette planète que Bergson appelle « planète réfractaire ».

Deux solutions possibles : 1° le type *vertical*, un renouveau constant de l'enthousiasme et de l'amour, mais individuel, personnel. Ainsi procéda Socrate, et il y a eu un « socratisme » renaissant d'époque en époque ; 2° le type *horizontal*, qui consiste à confier la survie de la doctrine à une institution, à un organisme social, autoritaire et communautaire, une école, un état, une église. Cet organisme aura deux fonctions : *maintenir*, *adapter*. Dans le premier cas, chaque individu est pape. Dans le second, il n'y a qu'un pape pour tout l'univers. Et les *verticalistes* font aux *horizontalistes* des reproches, auxquels les seconds répondent par des reproches opposés.

« La question est pathétique, parce que, pour les uns, le pape, comme le disait Luther, c'est l'Antéchrist, la pire des choses étant la caricature (diabolique) du Meilleur, tandis que, pour les autres, le pape c'est le vicaire de Jésus-Christ, c'est, comme disait Catherine de Sienne, « le doux Christ de la terre ».

Entre ces deux visions opposées de la papauté il faut choisir. Sur quoi, Jean Guitton nous donne ce qu'il appelle « les raisons de mon choix ».

Nous pouvons nous dire : « Jésus s'est-il borné à donner un exemple et à laisser les choses s'arranger après lui comme elles le pourraient ? Ou bien a-t-il, comme François d'Assise, comme Ignace, comme Dominique (ou Alexandre, Charlemagne et tant de politiques), organisé quelque chose pour remplir la durée après lui ? »

Or, le Messie étant considéré comme *eschatologique*, c'est-à-dire comme « terminant les temps », il aurait fort bien pu et même *dû ne pas prévoir* l'avenir et se contenter de quelques paroles prophétiques. Mais ce n'est pas ce qu'il a fait.

« ...En fait, on constate un phénomène bien improbable : *le phénomène apostolique, le phénomène de Pierre.* »

On ne peut pas nier ceci : il a choisi des apôtres, il leur a donné un chef, un *leader*, comme disent les Anglais, ou si vous voulez, un super-apôtre. Il sera, selon un mot de Bossuet, « le chef de la parole et de la conduite ». Et Paul en témoigne quand il va « *interroger* Pierre ». Et Paul, pourtant, représente l'Esprit ! Et il va demander l'investiture « de quelqu'un qui est moins intelligent, moins profond que lui, qui voit les choses moins en grand que lui ». Et Jean lui-même, celui que Jésus aimait, celui qui avait reposé sur sa poitrine, affirmera que c'est à Pierre que le Christ avait dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Bref, pour quiconque lit l'Evangile, sans parti-pris :

« *Tout se passe comme si Jésus avait voulu fonder un organisme de durée, avec un comité directeur, autour d'un chef unique, concentrant en lui l'autorité de ce directoire.* »

Ce n'est pas nous qui soulignons, c'est Jean Guitton. Et il souligne encore ce second point :

« *Tout semble indiquer que ce personnage, ce leader, est mort à Rome, dans la persécution de Néron et qu'il a été enseveli dans un cimetière qui était le plus proche du lieu de sa mort, que Rome possède son tombeau et ses cendres.* »

Ces deux points ne sont pas contestés par tous les penseurs protestants. Mais ils contestent que Pierre ait eu des successeurs. Toute la question est là en effet : « Jésus a-t-il continué aux successeurs l'assistance qu'il avait donnée à Pierre ? »

La pensée non-catholique dit non ! Elle suppose qu'après l'*histoire divine* du début, il y a eu une *histoire seulement humaine !* Et Guitton observe : la métaphysique protestante, dans un Kierkegaard par exemple, est celle de l'*instant*. Après Jésus, après Pierre, les *instants* sont passés. Il n'y a plus de *durée garantie*. La métaphysique catholique est celle de la *durée :* « Le Christ n'est pas présent seulement dans l'instant de la fondation, il est présent toujours, sur une ligne privilégiée de durée et de développement. » Que la papauté ait duré, c'est un fait, mais un fait que Jean Guitton ne trouve pas tout à fait *naturel*. Il y voit, comme Pascal, comme Bergson, à la fin de sa vie, « ce que les savants appellent un *anti-hasard*, c'est-à-dire une espèce de finalité, qui s'exerce dans cette ligne de durée en faveur de cette institution. »

Si l'histoire devait continuer après Jésus, il fallait une institution qui fût capable de résister aux forces de dissociation, et ces forces-là pouvaient être aussi bien des *forces d'esprit*, par la diversité des consciences pures, mais individualistes, — que des *forces de chair*, par le jeu des ambitions terrestres. Ce qui est sûr c'est que la civilisation occidentale a passé par des « âges » très différents. Elle fut romaine, puis médiévale, puis de la Renaissance, enfin des temps modernes. Et il fallait un organe de continuité pour garder la religion du Christ à travers des péripéties aussi différentes les unes des autres. Cet organe de continuité devait être à la fois supra-historique, pour dominer les événements de l'histoire, et puissant, visible, incontestable, reconnu de tous et s'affirmant lui-même pour ce qu'il est, sans hésitation, sans oscillation, sans doute ni atténuation.

Or, regardez l'histoire : cet organe a existé. Il existe encore. Il n'y en a pas deux, mais un seul . *la papauté*. Nous venons d'entrer dans une nouvelle phase de son action. On voit la papauté se « détemporaliser ». Elle s'oriente vers une magistrature d'unité, vers une souveraineté d'esprit. Il n'est plus question, comme au temps d'Innocent III, de déposer un roi ou un président de la République. La papauté a un minimum d'incarnation, dans le tout petit Etat du Vatican. Mais elle est concentrée. En Pie XII, nous avons même vu cette concentration à l'état extrême, c'est-à-dire presque dans l'unique personne du pape, et cela pour une raison mystique, car Pie XII fut un génie mystique et solitaire, et qui aimait pourtant à communier avec le peuple.

Jean XXIII, en lui succédant, a donné un coup de barre, pour faire avancer la barque dans un sens un peu différent. Il a voulu tout de suite,

selon un mot prononcé par lui, avant son élection : « reconstituer l'organisme ecclésiastique ». Il a choisi un secrétaire d'Etat, il a redonné au Sacré-Collège non seulement le *plenum* prévu par Sixte-Quint, mais un *plenum* élargi et donnant l'impression plus claire de l'*universalité* de l'Eglise. Il continue ainsi la grande tâche de l'Eglise. *Il s'adapte.* Il triomphe de la *durée. Il assure la durée.*

« Je crois, conclut Jean Guitton, que la papauté est une institution qui peut, qui doit faire réfléchir tous les catholiques, afin qu'ils la *pensent* de nouveau, qui peut faire réfléchir aussi tous les chrétiens, parce que le remembrement des membres dispersés du christianisme, ne peut, en fait, se faire qu'autour de Rome, où que Rome soit. Et je dirai même que le problème de la papauté doit intéresser tout homme venu en ce monde, croyant ou incroyant, dans la mesure où cet homme s'intéresse à l'unité humaine. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à de telles paroles !

* *

P. S. — La question posée par nous autour de l'expression « se faire prêtre » nous a valu un vaste courrier, venant d'un peu partout : de France, de Belgique, d'Italie du nord, de Naples, d'Espagne, etc. Tous ceux qui nous ont écrit, ce dont nous les remercions, sont unanimes à estimer qu'en la matière c'est l'usage qui est roi. Or, cet usage est partout ce que nous avons dit. L'incident est clos !

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

L'abbé Jules Monchanin. — In-8 de 198 p., 7,80 NF. — Paris, Casterman, 1960.

Ce volume paraît sans nom d'auteur, sans doute parce que la biographie de l'abbé Monchanin, due à M. Edouard Duperray, n'y remplit qu'une vingtaine de pages. La plus grande partie, 120 pages, contient 34 témoignages les plus variés de personnages ou de communautés ayant connu l'abbé. Les quarante dernières pages reproduisent neuf textes de lui, inédits ou peu connus.

Ce livre intéressera de nombreux lecteurs, parmi ceux qui ont connu personnellement l'abbé, ou qui s'intéressent à son apostolat en Inde. Car c'est là que toute sa vie tendait comme par une sorte de fascination. Né en 1895, dans le Beaujolais, de parents propriétaires vignerons, il était doué d'une intelligence peu commune. Un livre sur le bouddhisme, découvert pendant ses humanités, l'éblouit et « colora sa vie religieuse. Son christianisme devint plus théocentrique et en même temps plus pessimiste » (p. 12). Pendant son grand séminaire à Francheville, il se fit remarquer par sa puissance d'assimilation des disciplines les plus diverses, mais spécialement par son goût pour la philosophie, que, du reste, il n'étudiait pas seulement pour elle-même, mais dans ses rapports avec la vie spirituelle. L'Inde l'attirait toujours, et il s'efforçait d'en mieux connaître le génie.

Une fois prêtre, il passa deux ans aux Facultés Catholiques de Lyon, mais « à la surprise de ses supérieurs qui le destinaient au haut enseignement, il renonça à présenter sa thèse de doctorat... : il craignait de ne pouvoir donner à ses futurs élèves la sécurité intellectuelle dont la plupart des hommes ont besoin » (p. 19). Il voulait aussi quitter le monde des idées et avoir des contacts humains.

Vicaire ou aumônier en plusieurs postes pendant 16 ans, il fut remarqué partout pour sa distinction, sa maîtrise, sa bonté, sa piété et sa valeur intellectuelle. Entré en 1938 dans la Société des Auxiliaires des Missions, fondée par le P. Lebbe, il partit en Inde l'année suivante, et se mit au service d'un évêque du pays. Pendant dix ans il fut employé au ministère paroissial, à titre d'auxiliaire de curés indiens. Mais en 1950, ayant été rejoint par un bénédictin français, Dom H. Le Saux, il fonda avec lui un ermitage où tous deux, accompagnés bientôt d'un prêtre du pays, menèrent la vie contemplative à l'instar des hindous.

Une grave maladie d'estomac exigea son rapatriement au printemps de 1957 ; l'opération chirurgicale fut inefficace ; il mourut la même année à Paris.

L'entreprise de l'abbé Monchanin, de faire fusionner, conceptuellement, liturgiquement, spirituellement et socialement, l'hindouisme et le christianisme, a été discutée et l'est encore. La majorité des missionnaires, écrit le Père Jérôme D'Souza, « tendent à regarder cette méthode avec méfiance et parfois avec une opposition nette. Leur argument majeur est que la terminologie indienne est incapable d'exprimer correctement la pure doctrine de l'évangile » et qu'une estime excessive des mœurs des Hindous risque de les ancrer dans leur sentiment de suffisance. Aussi conclut-il que « seul le temps peut fournir la réponse à ce problème » (p. 77). En attendant, si ce volume ne permet pas de se faire une opinion suffisamment fondée sur ce genre d'apostolat, il aidera du moins le lecteur à en comprendre la nature et les difficultés, et surtout à mieux connaître la personne de l'abbé Monchanin.

Pierre BIARD. — **La puissance de Dieu.** — In-8 de 206 p., 19,80 NF. — Paris, Bloud et Gay, 1960.

Ce volume paraît dans la collection « Travaux de l'Institut Catholique de Paris », sous le n° 7. L'auteur est professeur de catéchèse biblique à l'Institut Supérieur Catéchétique de Paris, et assistant ecclésiastique du Centre Catholique des Intellectuels Français.

Constatant que les théologiens ne traitent habituellement de la Puissance de Dieu que d'une manière philosophique, et que les spécialistes de l'Ecriture Sainte n'en ont parlé jusqu'à présent que d'une manière fragmentaire, il se propose de combler cette lacune en étudiant à fond cette notion dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Pour l'Ancien, il explique comment les Israélites ont d'abord eu la révélation de la Puissance de Dieu dans l'intervention de Yahvé au cours de leur histoire : élection du peuple choisi, délivrance, châtiment, récompense dans la mesure où il est fidèle à la Loi. Puis il nous fait assister à l'effort de réflexion des auteurs inspirés pour s'élever à Dieu créateur du monde. Enfin il montre comment cette action de Dieu est orientée vers le salut des fidèles, pour les racheter, leur rendre justice, pardonner et orienter vers les temps messianiques.

Dans le N. T., les recherches de l'auteur sont divisées selon le genre d'écrits : synoptiques, saint Jean, saint Paul. Il aboutit à la Résurrection du Christ et conclut que selon saint Paul « la puissance de salut qui est en Dieu est maintenant toute entière dans le Christ ressuscité » (p. 155). Le dernier chapitre est consacré à l'Eglise qui, étant animée par l'Esprit-Saint, est donc détentrice de la Puissance divine. Et l'auteur termine en insistant sur le rôle salvifique de la Puissance de

Dieu, telle que l'Ecriture nous la révèle : la puissance créatrice elle-même ne se comprend bien que dans cette perspective.

Ce travail fouillé, érudit, original, est un modèle de monographie de théologie biblique. Il intéressera les spécialistes, qui peut-être discuteront l'interprétation de certains textes difficiles, mais ne manqueront pas de reconnaître la valeur de la thèse. Les non-spécialistes trouveront aussi beaucoup à glaner dans ces pages, mais il serait à souhaiter que pour eux l'auteur en condense l'essentiel dans un petit livre qui serait bienvenu.

---

1. J. de BACIOCCHI, S. M. — **Les sacrements, actes libres du Seigneur,** 38 p.
2. J. COLSON. — **Qu'est-ce qu'un diocèse ?** 48 p.
3. A. de SORAS, S. J. — **Les rôles respectifs du laïc, du prêtre et du religieux dans l'Eglise,** 108 p. — Paris, Editions du Vitrail.

Les deux premières brochures contiennent des articles publiés dans *La Nouvelle Revue Théologique* en 1951 et 1953. Cette publication à part leur permettra une plus large diffusion dans les milieux ecclésiastiques et parmi les laïcs cultivés.

1. — La première intéressera particulièrement les protestants et tous ceux qui s'occupent des questions œcuméniques. L'auteur, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, y envisage les questions qui offrent le plus de difficulté sous ce rapport : l'efficacité des sacrements *ex opere operato*, le septénaire, la succession apostolique et le sacrifice de la messe. En tous ces sujets il montre comment la « pleine maîtrise de Dieu sur le rite et sur sa portée spirituelle » est parfaitement compatible avec le rôle instrumental joué par l'Eglise. L'ensemble de son exposé est sûr et traditionnel. Et là où il s'écarte de certaines positions naguère encore communément admises (cf. p. 16-17 sur l'institution des sacrements), ou s'il soutient fermement une théorie du sacrifice de la messe qui n'est pas de tout point admise par tous les théologiens (p. 22), ses vues n'en méritent pas moins un accueil sympathique.

2. — C'est avec beaucoup de clarté, résultant de vastes connaissances historiques et liturgiques, que M. Colson, professeur au Grand Séminaire de Saint-Dié, explique l'origine et le rôle du diocèse, les fonctions de l'évêque, la constitution du presbyterium et des paroisses et la place des laïcs. Le dernier paragraphe traite des rapports du diocèse et de l'Action Catholique. Cette brochure sera utile aux prêtres, aux séminaristes et aux laïcs cultivés.

3. — La troisième brochure paraît dans la même collection générale, *Lux mundi*, mais sous une couverture de couleur différente et dans la catégorie « Apôtres d'aujourd'hui » — alors que les deux précédentes relèvent du groupe « Recta sapere ». Ce sont aussi des articles qui la constituent, parus à diverses dates dans la *Revue de l'Action Populaire*.

L'auteur rappelle d'abord comment l'Eglise militante prépare l'avènement du Royaume de Dieu en prolongeant au cours de l'histoire les grands mystères de la foi. Puis il montre comment le prêtre, le religieux et le laïc ont des fonctions distinctes mais non totalement exclusives : ce sont des « députations dominantes ». Par exemple, le laïc est député de façon dominante à la fonction de création et à celle d'incarnation du spirituel dans le temporel, mais il ne doit pas rester étranger aux autres fonctions ecclésiales : évangélisation, sanctification, etc.

Deux appendices sur la mission pastorale de la Hiérarchie auprès du laïcat engagé dans l'action temporelle, et sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, complètent ce recueil qui aidera les prêtres et les fidèles cultivés à voir clair dans des questions actuelles délicates et importantes.

1. R. SINEUX, O. P. — **Le pour et le contre.** — In-8 de 244 p., 975 fr. — Paris, Lethielleux, 1959
2. A. L. des GARETS. — **L'évangile du déménageur.** — In-12 de 192 p., 8,50 NF. — Paris, Fayard, 1960.

1. — « Deux philosophes populaires sans grande culture universitaire, mais observateurs perspicaces, et armés d'un robuste bon sens, discutent sur les problèmes de la vie ». Ces lignes « préliminaires » indiquent assez bien le sens du volume. En vingt chapitres, les adversaires qui changent de nom à chaque fois (Lunique et Lenombre, Lebon et Lepire, Laborieux et Loisif, etc.), discutent « le pour et le contre » dans les problèmes suivants : l'un et le multiple, le bien et le mal, la vérité et l'erreur, la force et la faiblesse, le mouvement et la stabilité, le droit et le devoir, le progrès et la décadence, l'autorité et la liberté, l'amour et la haine, la richesse et la pauvreté, l'honneur et l'infamie, le bonheur et le malheur, la parole et le silence, la justice et la guerre, le travail et le repos, l'équité et l'égalité, la vertu et le péché, l'égoïsme et la solidarité, l'esprit et la chair, la religion et l'athéisme.

Ces dialogues de bon sens, un peu austères et un peu longs parfois, aideront les lecteurs à réfléchir. Ils pourront même avec avantage, pensons-nous, servir de point de départ de discussions dans des cercles d'études.

2. — C'est aussi sous forme de dialogues et en vingt chapitres que cette apologétique est construite. Un déménageur ayant été intrigué par un livre de piété tombé dans son camion, un intellectuel, témoin de l'incident, l'invite à venir le trouver et redécouvre avec lui le christianisme en le lui expliquant. Le plan est historique : le texte évangélique aide à méditer les grands événements et les grands enseignements de Jésus. Le commentaire, sans prétention, est correct et sérieux. Le ton est naturel, nullement vulgaire. Seuls quelques détails peu importants pourraient être plus précis. Le grand public s'intéressera à ces pages et les lira avec profit.

Mgr Emile-Joseph de SMEDT, évêque de Bruges. — **Le Christ dans le quartier.** — In-8 de 136 p., 6 NF. — Paris, Desclée de Brouwer, 1960.

A l'origine de ce livre se trouve une action de quartier en vue de collecter des fonds pour les écoles libres du diocèse de Bruges. On s'est aperçu que les contacts des personnes dévouées avec leur milieu pouvaient dépasser les limites d'une simple quête, et devenir un instrument d'apostolat adapté aux nécessités de notre temps.

Pour le faire mieux comprendre, Mgr de Smedt expose d'abord les notions générales relatives à la paroisse traditionnelle et les changements qu'elle a subis par suite de l'évolution de la civilisation. Puis il explique comment et à quelles conditions l'action des catholiques militants est féconde dans leur rue ou leur quartier : chaque militant est chargé par le clergé d'une trentaine de foyers, établit le lien entre eux et l'Eglise, tient compte de l'expérience de ses collaborateurs, soutient les fidèles au moyen d'œuvres adaptées, et les oriente vers la paroisse du lieu, sans préjudice des particularités des groupes.

Cette expérience remarquable aidera le clergé des autres diocèses à rechercher les moyens d'atteindre efficacement les milieux populaires déchristianisés.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 30 maii 1960

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant . C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)